

11/03/2020

Communiqué de presse

Plan d'action pour l'économie circulaire - une proposition qui va dans le bon sens, mais qui pourrait, selon le secteur agricole, encore être améliorée

Le Copa et la Cogeca saluent le nouveau [Plan d'action européen pour l'économie circulaire](#) publié aujourd'hui. Ce dernier reconnaît, en effet, le potentiel de la bioéconomie circulaire ainsi que de la mise en œuvre de la stratégie européenne en faveur de la bioéconomie pour atteindre davantage de circularité. Néanmoins, pour garantir le bon fonctionnement de la bioéconomie au sein de l'UE, il est essentiel de veiller à ce que les secteurs agricole et sylvicole soient véritablement dynamiques. Pour développer son plein potentiel, la bioéconomie doit rester une priorité de l'UE et des mesures et moyens de financement cohérents doivent être mis en place, y compris au sein de la PAC, afin de permettre aux agriculteurs, aux propriétaires forestiers et à leurs coopératives d'accroître leur contribution. A cet égard, le Copa-Cogeca estime que le plan d'action proposé aujourd'hui par la Commission constitue un bon point de départ, mais des améliorations peuvent encore être apportées.

Le Copa-Cogeca estime qu'il est primordial que le gaspillage alimentaire constitue l'un des éléments clés de ce plan d'action. Toutefois, en évaluant le gaspillage alimentaire, il est crucial d'établir une distinction claire entre ce qui est « évitable » et ce qui est « inévitable ». L'UE a besoin d'un cadre législatif cohérent, d'aides économiques adaptées et de décisions politiques basées sur la science afin de replacer le secteur agricole au centre de l'économie circulaire, d'améliorer la boîte à outils des agriculteurs et de leur permettre un meilleur accès aux innovations (biologiques, technologiques et sociétales). L'Europe a besoin d'une approche globale incluant toutes les parties prenantes afin de récolter les denrées alimentaires invendues, non-consommées ou impropres à la consommation et de les réutiliser pour la production d'aliments pour animaux, de biocarburants ou de biogaz. L'agriculture est un secteur clé capable de combler les lacunes au sein de la chaîne alimentaire et de rendre la société réellement circulaire.

Le Copa et la Cogeca se félicitent du fait que la Commission ait reconnu que les absorptions naturelles du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère grâce à la gestion durable des forêts et le piégeage du carbone dans les terres agricoles fassent partie intégrante de l'objectif de neutralité climatique. Selon le Copa et la Cogeca, un cadre réglementaire en matière de certification des absorptions de carbone basé sur un système solide et transparent de comptabilisation du carbone pourrait fournir davantage de clarté aux agriculteurs et aux sylviculteurs sur le long terme. Néanmoins, le Copa et la Cogeca estiment que les allégations liées à la durabilité environnementale ne devraient pas reposer sur l'empreinte environnementale de produit (EEP). Actuellement, le mécanisme consultatif des parties prenantes de l'EEP ne tient pas suffisamment compte du point de vue de toutes les parties prenantes. En outre, les facteurs externes tels que le piégeage du carbone, la biodiversité et la gestion de l'eau doivent être inclus dans toute méthode liée au calcul de l'empreinte de la durabilité environnementale. Le futur travail de la Commission concernant la comptabilisation des absorptions de carbone est donc crucial.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Oana Neagu

Directrice des affaires générales

oana.neagu@copa-cogeca.eu

Ksenija Simovic

Chargée de communication

Tél. portable : +32 473 66 30 71

ksenija.simovic@copa-cogeca.eu

CDP(20)1750:1
